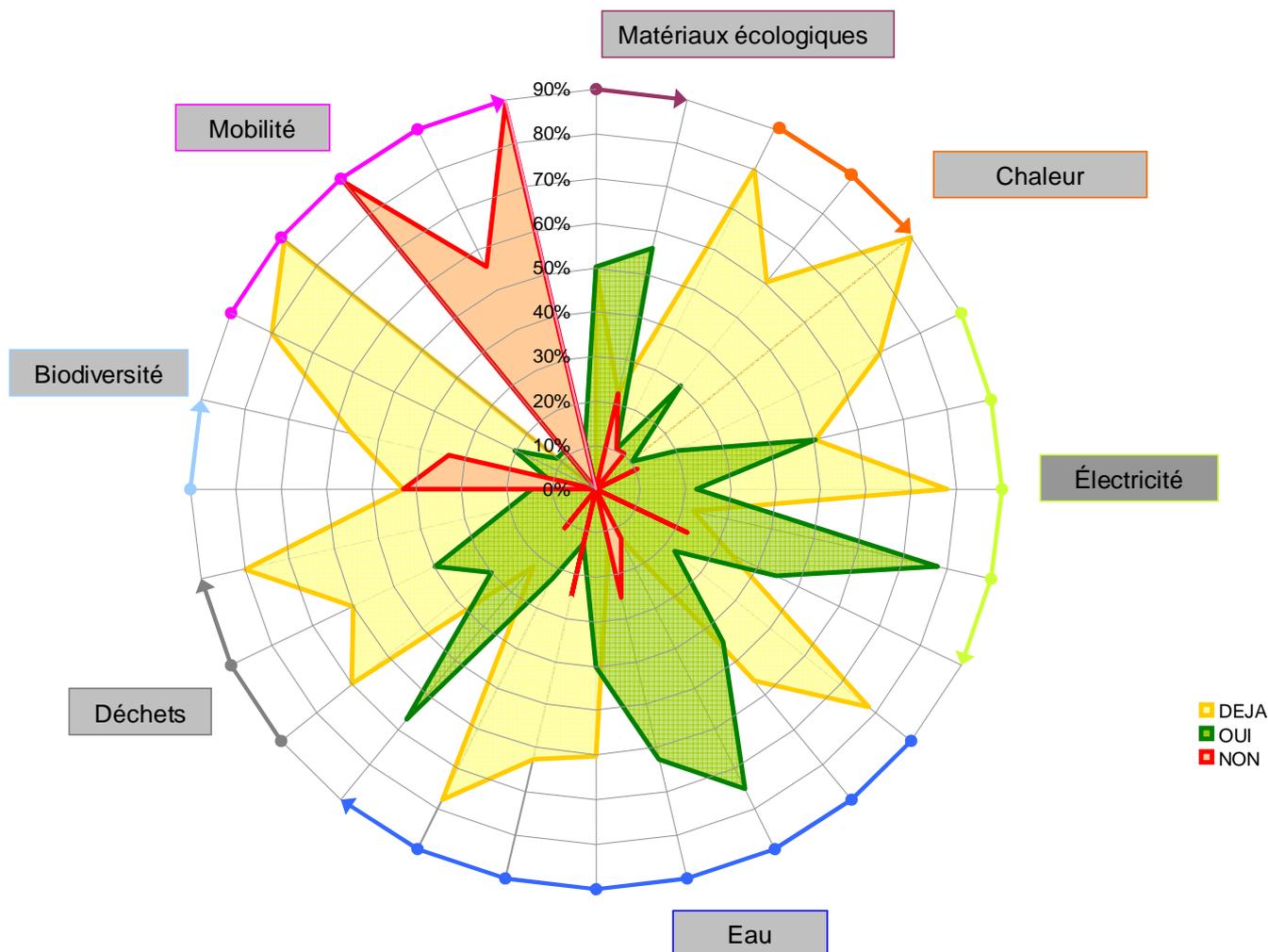
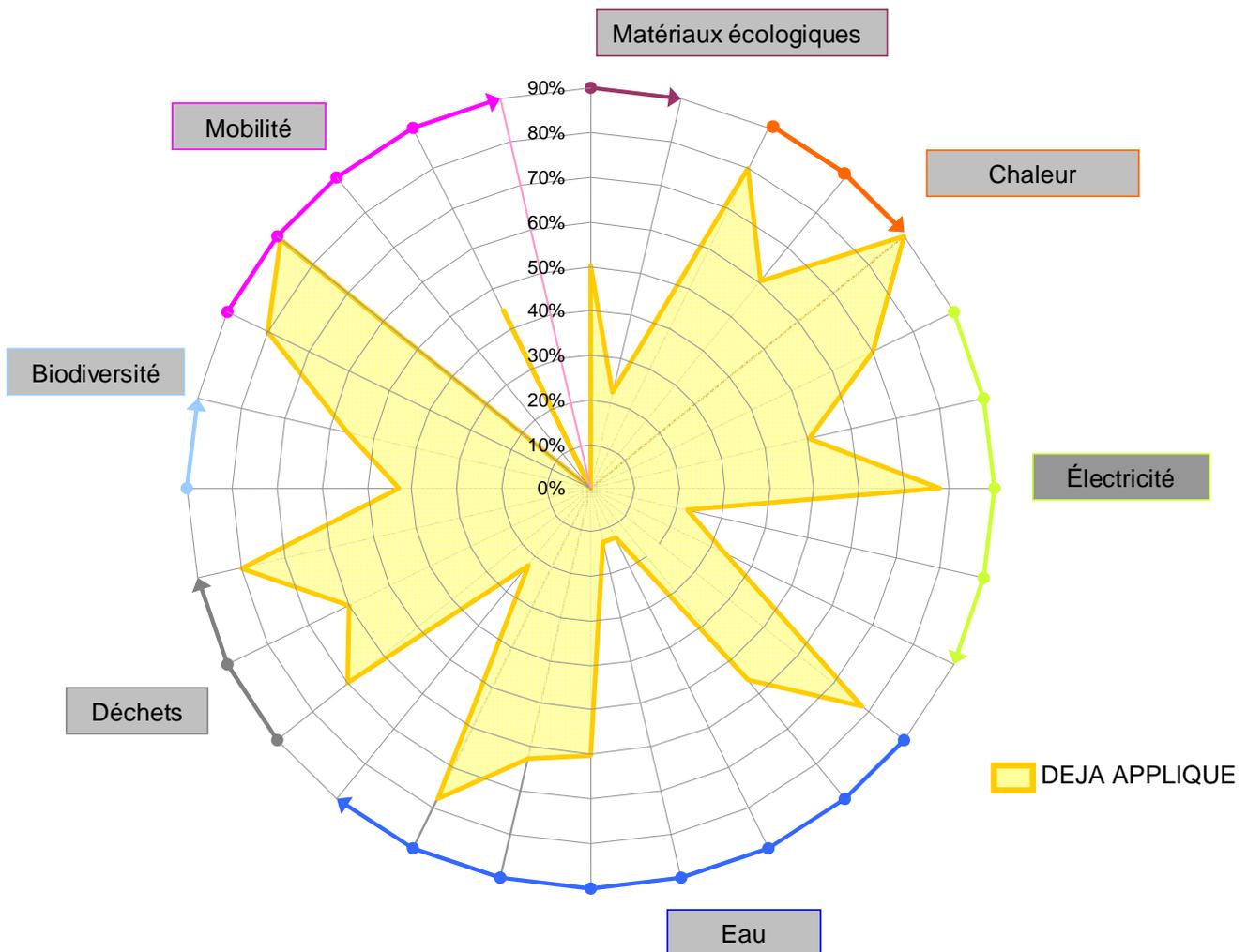


## Synthèse de la consultation réalisée à Haldimand 3 / Place Arlaud 2



- Sur 13 appartements et 3 commerces, 10 ont répondu au questionnaire, dont un commerce au moins (TL): taux de retour satisfaisant (62.5%)
- Au vu des réponses « déjà appliqué », les locataires disent être déjà relativement bien mobilisés sur les questions de réduction des consommations et des émissions de CO2 dans le logement.
- Le tri des déchets, les ampoules fluocompactes et la mobilité douce sont des points sur lesquels les locataires se disent particulièrement performants. On remarquera que ce sont des mesures qui bénéficient depuis longtemps déjà d'une large médiatisation.
- Au contraire, il est encore très difficile d'obtenir des informations sur les COV lors de l'achat de mobilier, et le grand public n'est encore pas sensibilisé à cette question, ce que reflètent les réponses des locataires. De même, les systèmes régulateurs de débit permettant de limiter la consommation d'eau potable ne sont pas encore passés dans les mœurs, contrairement aux ampoules fluocompactes.
- Les résultats de ce questionnaire sont encourageants du point de vue des comportements des locataires, mais il serait cependant intéressant de comparer ces réponses aux consommations réelles des locataires, afin d'évaluer la potentielle distorsion entre l'impression de « bien faire » des locataires et leurs comportements effectifs.

## Les locataires appliquent déjà les mesures proposées dans leur logement



**CHALEUR** >> La majorité des locataires répondant appliquent d'ores et déjà les mesures proposées en vue d'économiser la chaleur. C'est donc côté propriétaire que des mesures pourront être prises au prochain cycle de rénovation (ex: changement d'agent énergétique)

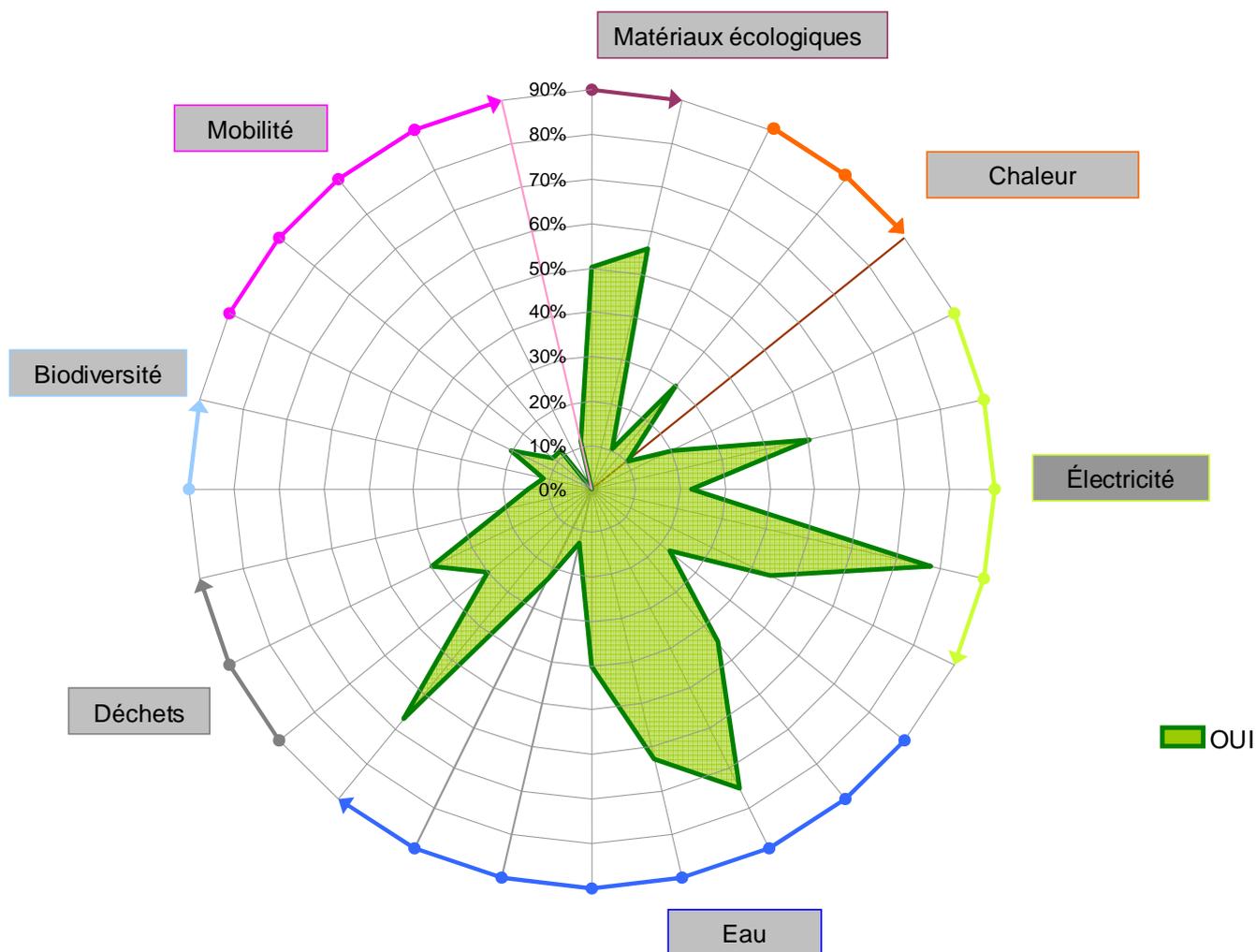
**ELECTRICITE**>> Les ampoules basse-consommation et le respect de l'étiquette Energie sur l'électroménager sont des mesures qui ont été largement communiquées et qui sont majoritairement appliquées par les répondants.

**EAU**>> Les mesures liées au comportement sont déjà majoritairement appliquées par les locataires (préférer les douches au bain, être attentif aux fuites, ne pas déverser de produits polluants ou toxique, etc...)

**DECHETS**>> Les locataires répondants sont à 100% convaincus du bien-fondé de ces mesures. La plupart d'entre eux est déjà très performante concernant le tri des déchets et la limitation des pollutions. C'est sur le caractère systématique de ces comportements qu'ils doivent encore intensifier leurs efforts.

**MOBILITE**>> Les locataires sont très performants en termes de réduction des émissions polluantes liées aux véhicules à moteur individuels, la plupart utilisant presque exclusivement les transports publics et la mobilité douce

## Les locataires sont d'accord pour appliquer les mesures proposées, à plus ou moins long terme



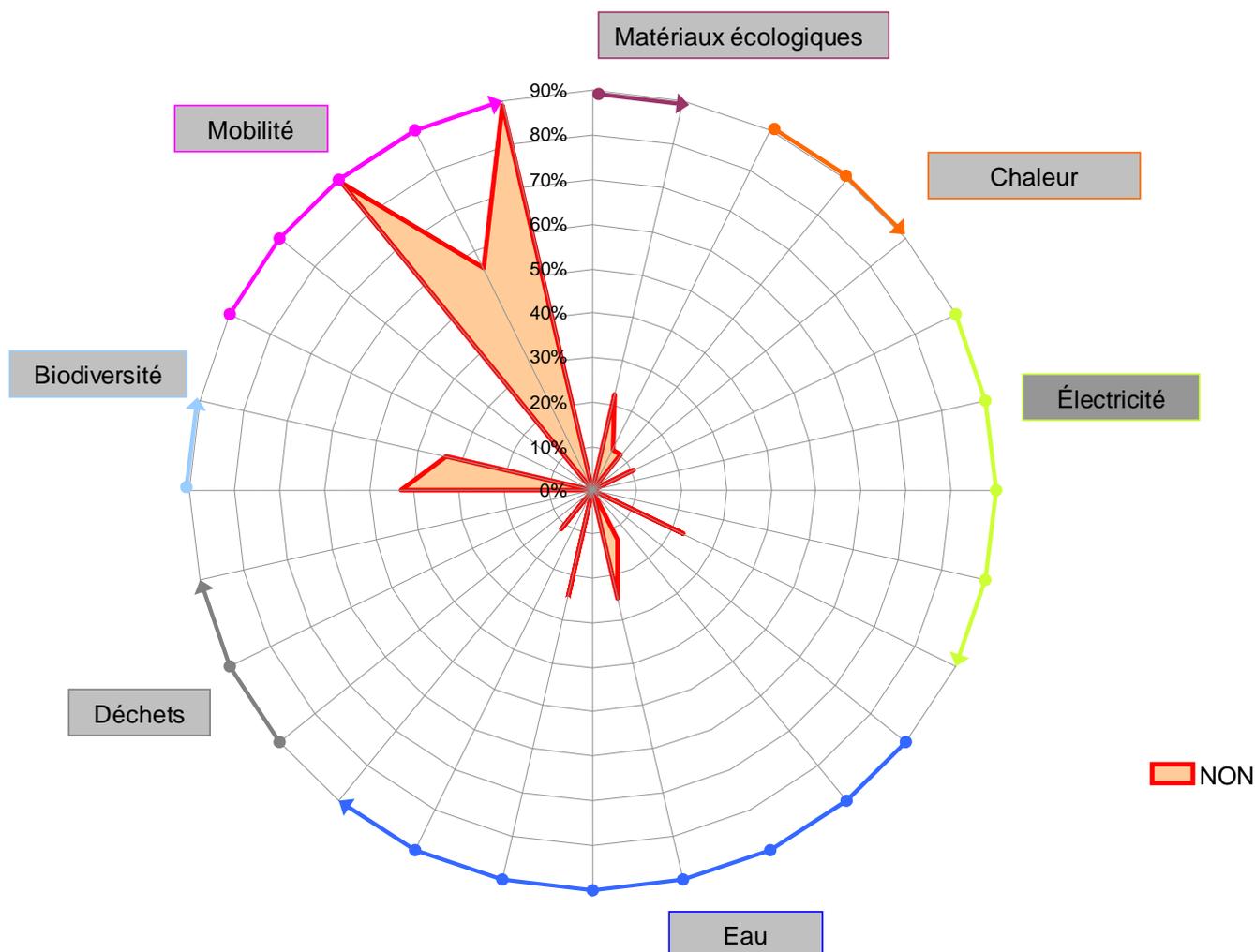
**EAU**>> Les locataires sont majoritairement d'accord pour adapter les systèmes limitateurs-régulateurs sur leurs installations sanitaires, en tous cas à titre d'essai. La plupart se dit également favorable aux produits d'entretien écologiques. Les surcoûts d'investissement liés à ces deux mesures ne sont donc apparemment pas des freins majeurs pour les locataires.

**ELECTRICITE**>> La moitié des répondants n'a pas encore renoncé aux lampes halogènes mais s'engageraient à le faire. Le gisement d'économies d'électricité se situe tout particulièrement au niveau de la réduction des veilles des appareils électriques. Les réponses montrent que les locataires seraient prêts à agir dans ce sens à court ou moyen terme (lors du renouvellement de leur équipement hi-fi ou TV par exemple).

**MATERIAUX**>> Pour ceux qui sont d'accord avec cette mesure, ils l'appliqueront lors du renouvellement de leur mobilier, ce qui signifie certainement une application de la mesure à long terme.

**DECHETS**>> C'est sur le caractère systématique des comportements liés au tri et à la réduction des pollutions que les locataires admettent qu'ils doivent encore intensifier leurs efforts.

## Les locataires ne sont pas d'accord pour appliquer les mesures proposées



**MOBILITE**>>> Habitant un quartier du centre-ville piétonnier, la plupart des locataires utilise presque exclusivement les transports publics et la mobilité douce. Le fort taux de réponses négatives est lié au fait qu'une majorité des habitants de l'immeuble n'a pas de voiture individuelle et ne sent pas concernée par les mesures proposées.

**BIODIVERSITE** >> Etant donné l'absence d'espaces verts autour de leur immeuble, les locataires se sentent globalement moins concernés par cette mesure. Pour les locataires ayant répondu positivement, on peut imaginer qu'ils appliquent ces mesures à leurs plantes d'intérieur.

**MATERIAUX**>>> La mesure concernant le mobilier écologique ne leur paraît pas évidente à mettre en place. Une personne dit ne pas savoir ce que sont les COV. La plupart ne sont pas prêts à assumer le surcoût qui pourrait être lié à l'achat de mobilier écologique.

**EAU**>>> Une minorité de locataires n'est pas d'accord pour appliquer des mesures impliquant un investissement (systèmes limitateurs-régulateurs », produits écologiques).

N.B: Dans un futur questionnaire, il sera utile d'ajouter une rubrique « Non concerné », afin d'éviter, le cas échéant, le report vers les réponses négatives.